

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 83 (1947)
Heft: 32

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE. : S. P. R. : *Bulletin bibliographique. — Commissions de presse. — Vaud : A l'Office cantonal du personnel. — Communication aux présidents de sections. — Société pédagogique vaudoise. — Pour un « Musée scolaire » plus utile. — Moderniser notre musée? Pourquoi pas? Nécrologie : † Edmond Allaz. — Genève : U. I. G. - Messieurs : Reprise d'activité. — Faisons le point. — S. G. de T. M. et R. S. : Nouvelle formule! — U. I. G. - Dames et Messieurs : Titulaires de classes de campagne. — Des remerciements. † Alice Willemin. — Neuchâtel : Un jubilé aux Ponts de Martel. — Section du Val de Travers. — Mise au concours. — Communiqué : Education de la jeunesse.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : L. M. : *Un homme est mort. — J. Z. : Le cinéma scolaire se développe-t-il? — Lausanne : Causerie Fernand Deligny. — Poèmes. — Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

S. P. R.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Est-il défunt? Pourquoi ce long silence?... Il n'a pas de fonds! L'appel lancé il y a plus d'un an aux bibliothèques communales n'a donné aucun résultat; pas ça! Seuls, deux collègues vaudois, émus par notre situation difficile, nous ont remis de la main à la main l'un cinq francs, l'autre deux.

Les subventions ne viennent qu'en fin d'année, et encore faut-il chaque fois écrire, quémander, ce que le soussigné n'aime pas faire. Quant au subside fédéral — qui fut autrefois de 500 fr. et qui est maintenant de 300 fr. — on voudrait le réduire encore du tiers! Nous avons envoyé à Berne nos comptes comme chaque année, nous avons refait un budget, nous avons expliqué notre situation, montré l'utilité de notre publication (surtout au moment où l'on compte entreprendre la lutte contre la littérature malsaine), imploré de notre mieux... Jusqu'à présent, nous n'avons pas connaissance du sort réservé à nos démarches.

Bien sûr, nous allons prochainement paraître : un ou deux cahiers sortiront avant la fin de cette année. Alors, que les sections de la Romande qui nous sont fidèles, versent sans tarder leur subvention indispensable et sans attendre l'appel particulier du caissier qui sera reconnaissant de ce qu'on veuille bien lui épargner de la peine et du temps.

Aux sections qui liront cela et qui comprendront, merci!

A. Chevalley.

COMMISSIONS DE PRESSE

Dans sa séance du 31 mai 1947, à Lausanne, le Comité central, assisté des représentants des sections, a étudié les voies et moyens propres à établir un contact plus étroit entre l'opinion publique et l'école.

Il a unanimement reconnu la nécessité de créer, au sein de notre association, un organe d'information qui, par le canal de la presse et de

la radio, aurait mission d'attirer l'attention de notre population sur son école primaire, sur ses tâches, ses aspirations, ses difficultés, ses besoins.

A cet effet, il a pris les décisions suivantes :

I. Instituer :

a) *Une Commission de presse de la S.P.R.*, formée d'un représentant par section cantonale — en principe le collègue responsable de la Commission de presse cantonale — sous la présidence d'un membre du Comité central romand.

b) *Une Commission de presse par section cantonale*, composée au gré des comités de section, lesquels en désignent le président. (Les sections genevoises voudront bien s'entendre entre elles pour le choix de ce président, ou présidente.)

c) Eventuellement, et si les Comités des sections le jugent utile, des *commissions locales*.

II. Répartition des tâches :

Il incombe :

a) *A la Commission de presse romande :*

1. De choisir les problèmes sur lesquels il paraît utile de faire porter l'effort d'information et d'en diffuser les sujets aux Commissions cantonales à titre de suggestion, ceci pour éviter, dans la mesure du possible, une dispersion nuisible à notre action ;
2. d'agir en qualité de centre d'information et de documentation et à cet effet :
 - de constituer un dossier de tous les articles parus émanant d'une des Commissions cantonales ou locales ;
 - de rédiger ou faire rédiger des articles à l'intention des Commissions de presse qui en feraient la demande, n'ayant pas découvert le collaborateur désiré ;
3. de s'occuper de tout ce qui a trait aux émissions radiophoniques, dans le cadre de notre action : relations avec les studios, choix des sujets et des collaborateurs.

b) *Aux Commissions de presse cantonales :*

1. De rechercher, parmi nos collègues et dans tous les milieux susceptibles de participer à notre action, des collaborateurs acceptant de rédiger des articles sur les sujets diffusés par la Commission de presse romande ou sur des problèmes choisis par elle et découlant des circonstances particulières au canton intéressé ;
2. De se mettre en rapport avec les rédactions de journaux (grande presse ou journaux locaux, sans considération de tendance politique) pour les inviter à ouvrir une rubrique consacrée aux problèmes de l'école populaire, rubrique où paraîtraient, à intervalles réguliers, les articles de nos collaborateurs.
3. D'adresser, au président de la Commission de presse romande, tous les articles publiés soit par leurs soins, soit par leurs Commissions locales.

4. De signaler au président de la Commission de presse romande les sujets d'articles qui leur paraissent propres à servir utilement notre action.
5. De collaborer étroitement avec les Commissions de presse locales qu'elles auraient constituées.

III. Principes à observer :

a) Notre action doit viser à l'information objective en évitant toute tendance à la polémique. C'est en insistant sur les problèmes et les difficultés de l'école, sur ses besoins, par l'exposition de faits concrets et démonstratifs que l'on parviendra à intéresser le public.

b) Notre effort d'information ne doit pas être un bref feu de paille, mais une action durable visant à créer, en faveur de l'école, un intérêt permanent. Il faudra donc, dès le début, disposer d'un certain nombre d'articles et veiller à alimenter sans cesse la rubrique hebdomadaire ou mensuelle ouverte dans tel journal.

c) Tous les milieux doivent être atteints. On s'adressera, pour intervenir auprès des rédactions, à des collègues ou à des personnalités qui ont des attaches avec les journaux qu'on désire solliciter.

d) Les auteurs signent leurs articles et en prennent la responsabilité, après avoir reçu l'approbation de la Commission de presse intéressée.

e) On s'efforcera de trouver, pour chaque journal, le ton qui convient à ses lecteurs et la forme propre à susciter leur intérêt.

IV. Le Comité central examinera l'opportunité de compléter l'action de presse par des causeries publiques sur les problèmes scolaires.

V. La présidence de la Commission de presse romande sera confiée à notre collègue PULVER, instituteur à Corseaux, vice-président du Comité central.

* * *

Le Comité central attend beaucoup de la campagne d'information envisagée. Il prie instamment les comités des sections de lui vouer tout leur intérêt et de lui accorder tout leur appui. Il ne méconnaît pas les difficultés d'une telle entreprise, mais il sait qu'elle vaut la peine d'être tentée et qu'avec la collaboration de tous, elle sera menée à chef pour le bien de notre école populaire et du pays.

Pour le Comité central :

Le secrétaire : *A. Chevalley* Le président : *Michel*.

VAUD

A L'OFFICE CANTONAL DU PERSONNEL

L'article concernant l'adoption du nouveau Statut des fonctions publiques (Educateur No 30) était écrit et envoyé au moment où le Conseil d'Etat procéda à la nomination du chef de l'Office du personnel et fit appel à M. *Edmond Décorvet*.

La S.P.V. ne veut pas laisser le président de la Fédération des T.F. quitter son mandat pour revêtir sa nouvelle charge sans le féliciter et le remercier.

Pendant plus de six ans, le président Décorvet a conduit la Fédération à laquelle il a voué le meilleur de son temps et consacré ses plus durs efforts. Il emporte la satisfaction d'avoir réussi dans sa tâche puisque le statut est en partie son œuvre, comme nous devons à son mérite la force acquise peu à peu par notre groupement.

Les réactions des représentants de la S.P.V. l'ont parfois surpris, ce qui était inévitable, tant il est impossible de comprendre de manière égale chaque profession. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour lui exprimer publiquement notre confiance et dire tout à fait sincèrement notre pensée : le Gouvernement ne pouvait faire choix plus heureux en nommant comme premier titulaire de ce poste nouveau celui qui est apte à l'occuper parce qu'il connaît mieux que personne les rouages de l'administration, parce qu'il se meut parmi les règlements et les chiffres d'une manière qui nous a souvent étonnés, parce que sa mémoire est extraordinaire, parce que, enfin, ayant contribué à dresser ce monument qu'est le Statut, ayant été à la tête de la Fédération qui groupe toutes les associations dépendant de cet Office, il est le plus apte à imprimer l'élan et l'orientation nécessaires vers l'ordre, la justice et le climat de conciliation qui marqueront sans nul doute l'organisme naissant.

Edmond Décorvet, nous vous remercions de votre labeur, de votre entrain, de votre foi qui a renversé quelques montagnes ; nous vous disons notre gratitude pour les admirables résultats que vous avez obtenus et nous vous souhaitons, dans votre nouvelle charge, toute la satisfaction que vos belles qualités ne manqueront pas de vous valoir.

Au nom de la S.P.V. : A.C.

COMMUNICATION AUX PRÉSIDENTS DE SECTIONS

Le contrat liant les « Pompes funèbres nouvelles » à la S.P.V. ayant été résilié, le Comité central prie les présidents de sections de bien vouloir noter l'adresse de notre nouveau fournisseur : Albert Pittet S. A., Marterey 40, Lausanne, tél. 2 85 11. (Palmes, fleurs naturelles.)

Le C.C.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

Depuis la dernière assemblée générale nous avons eu le plaisir d'enregistrer de nombreuses inscriptions de jeunes collègues ; en voici les noms :

Mesdames Pierrette Tröler-Dupuis, à Crissier, Blanche Duruz-Roulin à Lausanne, Marie Maire-Ludy à Avenches, Lily Arm-Guignard à Bullet, Lily Cottier-Dovat à Oleyres, Lucette Bertholet à Lavey. Mesdemoiselles Betty Vaucher de la Croix à Lausanne, Suzanne Ogay à Essertines s. Rolle, Nelly Taillefert à Allaman, Danielle Amiguet à La Chaux s. Cossonay, Marie Estoppey à Aubonne, Gladys Borloz à Crissier, Gilberte Chollet à Leysin, Nelly Durgnat à Vinzel, Marie-Rose Visinand à Noville, Blanche Deschenaux aux Monts de Pully, Annie Lieberkühn à Nyon, Marcelle Besson à Gingins, Alice Miauton à Corcelles

près Payerne, Edith Capt à Ballaigues, Lucette Rochat à Combremont-le-Petit, Gilberte Barraud à Lausanne, Suzanne Gaudin à Lausanne, Violette Gétaz à Vevey, Marie-Annette Chappuis à Montet-Cudrefin, Marianne Jaccard à L'Auberson, Jeanne Mamin à Essertines s. Echallens, Pierrette Denoréaz à Chabrey, Jacqueline Bôrlin à Ecoteaux, Anne-Marie Chamot à La Rogivue, Jacqueline Frei à Oron le Châtel, Hélène Matthey au Mont sur Lausanne, Madeleine Gorgerat à Penthalaz, Lise Métraux à Saint-Légier, Suzanne Gaulay à Lausanne, Simone Magnenat à Vuarrens, Jeanne Bolay à Vuflens-la-Ville. Messieurs Pierre Raymond à Bière, André Maeder à Chavannes-le-Veyron, Roger Yersin à Château-d'Oex, André Baatard à Echichens, Henri Zinder à Chevroux, Edgar Savary à Sédeilles, Jean-Louis Cornaz à Villars-Bramard, Jacques-Emile Golay à Vuitebœuf, Robert Mürdter à Sainte-Croix, Roger Portmann à Sullens, André Magnin à Orzens, Paul Guignard à Pampigny, Paul Nicod à Polliciez-le-Grand.

Des collègues nous ont annoncé leur démission pour fin 1947, ce sont : Mesdames Francine Lefaure-Rey à Vers-l'Eglise, Andrée Porchet à Vallorbe, Elisa Matthey à Bex (retraite), Françoise Laurent à Fontaines, Elisabeth Jaquier à Mont-la-Ville, Simone Cottier-Bourgoz à Noville, Colette Naegele à Aubonne, Ida Bissat à Montreux, Georgette Duvoisin-Fazan à Onniens, Paulette Guignard-Urny à Rolle, Gilberte Guex à Lavey, Hélène Briffod à Lausanne, Odette Pidoux-Maillard à Saint-Légier, Germaine Decrousaz-Badan à Lausanne, Pâquerette Cornuz à Cossonay, Aline Burdet à Yverdon (retraite), Renée Lude-Lambercy à La Tour-de-Peilz (retraite), Marguerite Isoz à Rougemont (retraite), Madeleine Paccaud à Sainte-Croix, Madeleine Moser à Puidoux, Elisabeth Paillard-Jaccard à Sainte-Croix, Jeanne Esseiller-Burgisser à Lausanne. Messieurs Charles Martin à Arnex (retraite), Paul Cuanillon à Crissier (retraite), Auguste Cart à Lussery (retraite), Jacques Golliez à Payerne (retraite), Edmond Vernez à Orbe (retraite), Robert Dériaz à Orbe (retraite), Emile Gonthier à Orbe (retraite), Louis Dessauges à Corcelles sur Chavornay (retraite), Henri Rossat à Saint-Triphon, Marcel Badoux à Lausanne (retraite).

A tous ceux qui nous quittent nous disons nos vœux soit pour une longue et heureuse retraite soit pour leur nouvelle activité.

M. Mt.

POUR UN « MUSÉE SCOLAIRE » PLUS UTILE

En adressant mon petit article du 24 mai à notre bulletinier vaudois, j'avais eu soin de lui dire à peu près ceci : « J'espère que M. Chessex ne verra pas, dans ces lignes, une attaque personnelle, car je suis persuadée qu'il fait tout ce qu'il peut avec les moyens qu'il a ».

J'aurais dû englober aussi dans cette réserve le personnel attaché au Musée scolaire, donc M. Porchet.

Sans vouloir importuner nos collègues-lecteurs par une trop longue réplique, voici tout de même encore quelques mots :

1. Je m'incline devant les explications données au sujet de la fermeture momentanée du Musée scolaire. Loin de moi la pensée de faire tra-

- vaiquer quiconque dans des conditions défavorables (auxquelles je m'excuse de n'avoir pas pensé !) et de priver personne de vacances aussi méritées que les miennes.
2. Quant aux statistiques des tableaux hors d'usage, en bon état ou introuvables, j'avoue que cela me laisse assez froide.
Et pour ce qui est du nombre progressif des prêts, il ne suffit pas à prouver que tout est pour le mieux.
 3. Qui est *responsable* du Musée scolaire, je l'ignore, ou plutôt je pense bien qu'il n'est pas plus pourvu de tête que d'autres institutions. Voilà pourquoi j'ai pu dire : « Qu'on fasse un effort », sans nommer et encore moins *sommer* personne en particulier : qui suis-je pour me le permettre ! Le pronom indéfini « on » n'est employé abusivement que pour « nous » en général...
 4. Bien que cela puisse paraître irréalisable, je maintiens mes espoirs de voir le Musée scolaire amélioré, modernisé. Il n'est pas nécessaire de vouloir tout à la fois. Point n'est besoin d'emboîter le pas de ceux qui n'entreprennent rien sans se mettre un demi-million de dette sur le dos.

Et, par exemple, demander des notices explicatives (brochures ou feuillets sous enveloppes) pour *certain*s tableaux, ce n'est pas abusif. La chose est indispensable.

Une documentation parlante, concernant certaines de nos industries, devrait se créer le plus vite possible et sans grands frais.

Non, M. Chessex, je ne crois pas qu'il faille nous contenter en sachant qu'ailleurs il y a moins encore. La formule n'est pas digne des pédagogues. Lorsqu'un instituteur n'a pu obtenir du matériel ni pour sa leçon de géographie, ni pour son histoire, ni pour sa leçon de choses, dans le même mois, il est bien obligé de se poser la question : « Notre musée est-il un moyen d'enseignement et pouvons-nous compter sur lui ? »

Vaut-il mieux répondre « non » et se détourner avec un soupir d'indifférence ou bien chercher un moyen d'améliorer l'institution ?

Yvonne Landry.

MODERNISER NOTRE MUSÉE SCOLAIRE ? POURQUOI PAS ?

En feuilletant quelques numéros de *l'Éducateur français*, je lis : « ...Camarades nous sommes certains que vous êtes des dizaines à avoir quelque chose à présenter... » (il s'agit du travail sur les brochures d'histoire), « ... L'idée de réaliser des films est excellente, seuls les instituteurs peuvent dire le mot dans l'affaire et nous donner quelque chose de pédagogique... que les plus qualifiés travaillent ! » « ... L'Institut coopératif vient de lancer un appel aux instituteurs et aux Coopératives scolaires en vue de l'établissement du Musée technologique. Pour cela : Prévoyez la constitution de collections comprenant des produits du sol et du sous-sol, des produits industriels : fabrication du papier, du ciment, du fer, des étoffes, etc... » « ... Sans retard, collaborateurs du Musée technologique, camarades et amis, faites-vous inscrire à la Commission des Sciences ! » « ... N'hésitez pas à formuler toutes les critiques, quelles qu'elles soient.

Chacun de nous fait ce qu'il peut, mais nul n'a la prétention d'être parfait. Les critiques profondes et totales ne sont pas seulement permises ; elles sont indispensables à l'amélioration permanente de notre travail. Ne dites pas : je suis jeune, je n'ai pas assez d'expérience, ce n'est pas à moi à faire la leçon. Au contraire : c'est à votre opinion et à vos critiques que nous tenons le plus. » Et puis encore : « ... Le matériel scolaire doit être adapté aux conditions de vie dans l'École de 1947, les élèves doivent être pourvus d'outils permettant des activités libres, condition essentielle d'une véritable formation démocratique... » Et je pourrais encore vous citer de ce journal un grand nombre de lignes, toutes écrites dans le même esprit. Un esprit nouveau ! Un esprit enthousiaste ! Un esprit de collaboration ! Un magnifique esprit ! On lance des appels aux instituteurs ! On récolte les critiques et les idées de tous ! On crée des Commissions de travail ! Bref, on travaille en commun pour réaliser une grande chose : *l'école moderne !*

Et puis, je pense à un article de Mlle Yv. L. paru dans notre *Educateur*, dans lequel elle suggère une amélioration, un renouvellement du matériel de notre Musée scolaire. Bravo ! Voilà du constructif : Fiches explicatives ! Collections ! Nouveaux diapositifs ! Un musée tout au service des instituteurs ! Collaboration des ateliers de travaux manuels ! Collaboration des cantons romands ! Et je me représente déjà une Commission au travail, les enquêtes, de nouvelles suggestions, et comme résultat : notre Musée rajeuni, complété par l'effort de chaque instituteur. Eh bien, non ! il paraît que c'est pratiquement impossible ! Impossible ! Impossible ! C'est la réponse de M. Chessex. *Et pourtant il n'y a pas eu de Commission, il n'y a pas eu d'enquêtes, il n'y a pas eu d'autres suggestions !* On répond tout de suite « impossible » aux idées jeunes. On prend des suggestions pour des critiques. Écoutons un peu Freinet quand il dit : « ... Vingt-cinq ans de pratique coopérative m'ont habitué à accepter — et à rechercher — la critique qu'on a l'habitude de considérer toujours comme un peu attentatoire à l'amour-propre que chacun porte en soi. »

Ce Musée, me semble-t-il, devrait être la chose du Corps enseignant. Nous serions donc tous responsables de son évolution, d'où le souci de chaque instituteur d'y apporter quelque chose de nouveau. Il est donc vrai que nous n'en parlons que trop peu. Et puisqu'on en parle, M. Chessex devrait accueillir ces suggestions avec enthousiasme et chercher à exploiter l'élan des jeunes plutôt que de l'éteindre. Par la collaboration, nous pourrions certainement faire quelque chose.

Je pense surtout aux fiches explicatives accompagnant les tableaux scientifiques et aux collections. Si elles répondent au désir d'un grand nombre d'instituteurs (une enquête le déterminerait !) qu'on en parle et qu'on essaie de les réaliser. En France, la Coopérative de l'Enseignement laïc a édité des milliers de fiches scolaires, des séries de brochures de travail, elle a mis au point tout un matériel d'enseignement moderne, grâce à l'effort de chaque membre désireux d'atteindre un même but.

Il me semble qu'en travaillant tous pour un Musée scolaire plus moderne au risque d'y laisser un peu de notre temps libre et même de notre bourse, nous ferions preuve d'un magnifique exemple de collaboration !

M. Perrenoud.

NÉCROLOGIE

† **Edmond Allaz.** Le 1er août, une nombreuse assistance rendait les derniers honneurs, à l'église du Valentin, à Lausanne, à Edmond Allaz, qui fut, de 1894 à 1929, l'instituteur modèle de la classe catholique d'Assens, aux côtés de sa dévouée compagne, Mme Clémence Allaz, maîtresse de la classe inférieure. Ce qu'un couple d'instituteurs peut réaliser dans une localité rurale pendant toute une vie de travail et de devoir, Edmond et Clémence Allaz en ont fourni une vivante démonstration.

Après que le prêtre officiant eut rendu hommage à l'homme et au chrétien, M. Clavel, président de la section d'Echallens de la S.P.V., apporta aux assistants groupés sur les parvis de l'église le souvenir ému des anciens collègues du défunt, rappelant sa fidélité à l'œuvre commune, l'énergie éclairée avec laquelle il contribua aux travaux des conférences, son attachement à la S.P.V., la gentille camaraderie qui le fit aimer de tous.

Pour l'auteur de cette nécrologie trop brève à son gré, Edmond Allaz fut surtout l'ami incomparable des années de jeunesse, l'une des personnalités les plus attachantes de cette classe de 1894 que la mort éprouvé une fois de plus après tant de deuils déjà. Il faut avoir pénétré dans l'intimité de deux époux voués de toute leur âme à la même tâche morale, sociale, intellectuelle, les avoir vus 35 ans au travail, puis poursuivre ensuite leur communion d'idées, d'étude, de lectures, de devoirs familiaux pendant près de 18 ans encore, pour saisir la signification profonde d'une union conjugale parfaite. Sur le lit de douleur où Edmond Allaz resta couché 15 mois, soigné, encouragé, réconforté par son admirable compagne, il trompait son mal par des recherches mathématiques, des lectures de valeur. Il se plaisait à revivre et à narrer, avec ce délicieux humour qui ne le quitta jamais, des épisodes d'autrefois. Il y a peu de temps, les derniers brevetés survivants de 94 étaient à son chevet. Ce fut une de ses dernières joies. Tôt après commençait pour lui la lutte suprême. Qu'il repose en douce paix !

E. B.

GENÈVE

U. I. G. MESSIEURS

REPRISE D'ACTIVITÉ

Cette fois, ça y est ! Les collègues de la campagne en sont convaincus depuis quatre semaines et ceux de la ville depuis quinze jours. Assurance, bulletins, paperasses, préparations, bruits de pieds et éclats de rire dans les vestibules, pupitre, blouse blanche, l'observateur averti ne s'y trompe pas : on a « remis ça ». Les journées ont de nouveau des heures, et chaque heure sa petite obligation. Les gosses sont de nouveau là qui attendent... ils n'attendent pas seulement onze heures ; même s'ils ne le savent pas, ils attendent la compréhension, l'explication, la satisfaction de leurs curiosités. Et nous sommes de nouveau là pour répondre. Répondre... dans le fond c'est bien plus notre rôle que de questionner.

Alors : bonne reprise à tous et bonne première étape !

* * *

Il n'y a pas que l'école qui reprenne. Le comité de l'U.I.G. a tenu sa première séance mercredi et vous trouverez dans le prochain Bulletin une convocation pour la première assemblée générale qui sera suivie probablement d'une plénière où nous aurons le plaisir d'entendre M. Bovard nous parler du Don Suisse. La S.G.T.M.R.S. vous convie à un essai de détermination des essences d'un de nos parcs (voir ci-dessous) et les titulaires de classes de campagne examineront les résultats de l'enquête sur la modification éventuelle de l'horaire des classes de campagne le même jour. Il reste quelques questionnaires qui n'ont pas été retournés : prière de me les expédier directement (Collonge-Bellerive) le plus vite possible.

Comme il fallait s'y attendre, l'unanimité n'est pas faite sur la proposition Loutan (samedi) ni sur celle de Kuhne (8 h.) comprise également dans le *Rapport sur les classes de campagne* (Requiescat !). Aussi bien la position prise par l'UIG s'avère-t-elle bien celle qu'il convenait de prendre : proposer la modification pour les communes où elle est applicable et désirée. Il existe dans le canton deux régimes (*grosso modo*), il semble qu'il doit être possible de donner satisfaction à ceux qui désirent en changer. D'autant plus que le total des heures de classe demeurera le même.

M.

FAISONS LE POINT

Donc cette année ne verra probablement pas de luttes sanglantes autour d'une allocation d'automne jouée à *viendra viendra pas...* jusqu'au printemps. En effet, elle doit tomber automatiquement pour autant que le niveau du coût de la vie le justifie. Cette disposition, objet d'une déclaration formelle de M. Perréard¹, en dit long sur l'évolution de la « situation atmosphérique »². Nous sommes peut-être à l'issue d'une période de luttes et de tiraillements dont nous nous serions aisément passés ; mais que veut-on ? Quand le foin manque au râtelier les chevaux ruent.

Le moment semble venu d'inaugurer, entre l'Etat-patron et les associations, une ère de collaboration sous le signe de la compréhension et de l'entente. Il est compréhensible qu'au cours de ces années de guerre les débats aient été rudes, les intérêts qui se trouvaient en jeu étant difficilement conciliables. M. Perréard défendait âprement son budget et nous lui reprochions non moins âprement de compter par trop sur les fonctionnaires pour en maintenir l'équilibre. Le compromis auquel nous avons abouti (les allocations de caractère social) constitue de toute évidence une cote mal taillée et certains en demeureront gênés aux entournures pour quelque temps encore, même si c'est très largement qu'on applique le principe de compensation intégrale de la hausse du coût de la vie.

¹ Dernière entrevue au sujet des allocations ordinaires 1947.

² La zone de hautes pressions qui s'étend sur la région de la Recette de l'Etat détermine une situation stable sur le Budget et environs. Aucune perturbation pour l'instant à part une probable chute de manne (A. T. S.).

Nous espérons deux choses, trois, même : d'abord que l'allocation extraordinaire constitue effectivement par son montant un appoint sérieux pour des budgets qui pour n'être pas d'Etat n'en ont pas moins leur petit équilibre à préserver.

Ensuite, que pour la fixation de la cote de l'allocation ordinaire de 48, on se souvienne que l'indice officiel, s'il est un reflet fidèle des fluctuations de la situation, se tient prudemment à une distance respectueuse de la réalité.

Enfin, et ceci est une grosse question, que la revision de la loi d'impôt soit conduite de telle façon que l'égalité devant la loi devienne une réalité, qu'en particulier on s'attache à faire disparaître la différence que rien ne justifie entre le fonctionnariat (pour ne pas parler du salariat en général) et les professions indépendantes. Faute de quoi ce serait en pure perte qu'on attribuerait des allocations de renchérissement dont la caisse de retraite et le fisc se partageraient le plus clair.

M.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T.M. ET R.S.

NOUVELLE FORMULE !

Pour apprendre à connaître les arbres de nos parcs : essai de déterminer en commun des essences principales du Jardin de Saint-Jean (observation de quelques caractères typiques).

Un plan du Jardin avec liste des arbres et leur emplacement sera remis à chaque participant, membre ou non de notre groupement.

Rendez-vous au Jardin même, à proximité du buste de J. Fazy, mercredi 17 septembre prochain, à 17 heures.

Le comité.

UIG DAMES ET MESSIEURS

TITULAIRES DE CLASSES DE CAMPAGNE

Mercredi 17 septembre, 16 h. 15, chez Robert, café du Nouveau-Pont, Bd. J. Fazy 2 bis (en face du Jardin de St-Jean). — Ordre du jour :

1. Résultats de l'enquête au sujet de la modification éventuelle de l'horaire de campagne (entrée à 8 heures et congé du samedi après-midi).
2. Rapport.
3. Propositions individuelles.

J. Meyer.

I. Matile.

DES REMERCIEMENTS

Notre collègue J. Debard, de la Section de la Drôme du Syndicat National, adresse aux instituteurs genevois les lignes suivantes :

Je tenais à vous demander « d'être notre interprète auprès des collègues de Genève qui nous ont si bien reçus le 13 juillet. Les 105 instituteurs ou institutrices de la Drôme qui participaient au voyage sont revenus absolument enchantés. Sans doute ont-ils été émerveillés par la beauté de votre ville, par son lac, ses jardins, ses fleurs, ses monuments ; mais ils ont été à la fois ravis et gênés de l'accueil qui leur a été ré-

servé ; ravis de votre cordialité, de votre simplicité, gênés parce qu'ils se rendaient compte qu'ils ne pourraient jamais vous rendre, parce qu'ils ne sauront jamais vous rendre une pareille hospitalité.

Nous serions, malgré tout, heureux de pouvoir vous recevoir à notre tour dans notre département qui doit tant à la Suisse, puisque le Vercors n'a pas oublié toute l'aide que vous lui avez apportée... »

† **Alice Willemin.** Le 2 août passé, notre collègue, Mme Alice Willemin, succombait à la suite d'une opération, ultime tentative contre une maladie qui ne pardonne pas.

34 ans d'enseignement primaire, dont 27 à l'école de St. Jean, n'avaient enlevé à notre collègue ni son grand amour des enfants, ni sa patience, ni ses dons de pédagogue, si particuliers. L'école genevoise, l'U.I.G. Dames, sa famille perdent bien trop tôt une fonctionnaire très appréciée, une collègue sympathique, une institutrice aimée de ses élèves, une épouse et une mère adorée. Elle rayonnait sur son entourage par sa foi chrétienne sereine, son aménité, sa constance d'esprit, son vivant attachement aux beautés de la nature, à la noblesse du cœur, à sa passion pour les arts pictural et musical cultivés avec autant de ferveur que de succès par son mari et ses enfants.

M. Raymond Uldry, inspecteur d'écoles, au nom du Département, M. Georges Borel, au nom des amis et des associations du corps enseignant, rendirent un dernier hommage sur la tombe de la défunte.

A son mari, notre collègue Albert Willemin, à ses enfants, nous exprimons notre profonde sympathie.

L. B.

NEUCHÂTEL

Nouvelles des sections

UN JUBILÉ AUX PONTS DE MARTEL

Le Locle. Lundi 25 août, grande effervescence au collège : Mlle *Alice Schleppey* atteignait sa quarantième année d'enseignement. Entrée en 1907 dans le corps enseignant de la commune, Mlle Schleppey dirigea pendant treize ans la classe de deuxième année de Petit-Martel, puis elle fut appelée au collège des Ponts où, fidèlement, elle continue d'enseigner dans sa classe de trente élèves.

Dans la salle abondamment fleurie de la jubilaire, M. Willy Jeaneret, inspecteur, présenta à Mlle Schleppey les hommages et les félicitations du Département de l'Instruction publique, en lui remettant le traditionnel plat d'étain offert par l'Etat à ses fidèles serviteurs. Puis, en cortège parsemé de cerceaux fleuris, autorités scolaires et communales, dames inspectrices et collègues se rendent à la halle de gymnastique où, après un chant exécuté par toutes les classes du collège, M. Georges Pellaton, président de la Commission scolaire, et Paul Perrin, instituteur, disent à l'excellente collaboratrice et à l'aimable collègue leur reconnaissance et leur affection.

Mlle Schleppey nous permettra de joindre nos félicitations et nos vœux sincères à ces témoignages de gratitude.

S. Z.

Section du Val de Travers. Une quinzaine de membres, réunis à Travers le 28 juin, ont assisté à une séance d'information sur la méthode des centres d'intérêt et l'emploi des fiches, présentée par M. Reichenbach, instituteur à la Chaux-de-Fonds.

Après un bref aperçu historique, notre dévoué collègue lut quelques articles parus dans la presse, montrant les possibilités et les résultats de la méthode des centres d'intérêt.

Il nous présenta ensuite, d'une manière vivante et originale, un centre d'intérêt sur : *La volonté*, en partant d'un principe de physique facilement accessible : la concentration des rayons lumineux par la lentille.

Il fit circuler de nombreuses fiches qu'il a composées et nous donna des indications pratiques quant à leur confection.

Les participants enthousiastes eurent une excellente initiation à la méthode qui a donné de magnifiques résultats à M. Reichenbach.

Ils décidèrent de collaborer avec d'autres collègues de la section pour mettre sur fiches un centre d'intérêt intitulé : « *L'Areuse* ».

Les documents (textes, poèmes, photos, croquis, informations diverses sur l'Areuse) sont à envoyer au plus tôt au président de la Pédagogique.

Ph. L.

MISE AU CONCOURS

Le Locle : Deux postes d'instituteurs.

Délai des inscriptions : 20 septembre 1947.

COMMUNIQUÉ

ÉDUCATION DE LA JEUNESSE

La Société suisse d'utilité publique vient de lancer un appel au peuple suisse, rappelant les principaux problèmes qui exigent aujourd'hui des solutions pratiques dans le domaine de l'éducation de la jeunesse. La génération montante se trouve en présence de difficultés inconnues autrefois et l'école doit trouver les moyens de l'aider à surmonter ces difficultés. Il est nécessaire de développer dans l'opinion publique la connaissance du travail de l'école et une compréhension plus profonde de ce travail, car l'école doit être mise en mesure de guider utilement les jeunes dans tous les domaines où l'exigent les circonstances présentes. Le texte de l'appel peut être obtenu au Secrétariat de la Société suisse d'utilité publique à Zurich (Brandschenkestrasse 36).

Le Bulletinier rappelle à tous les correspondants qui lui adressent directement des convocations urgentes que celles-ci doivent être envoyées à

G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin.

D'avance, merci !

PARTIE PÉDAGOGIQUE

UN HOMME EST MORT

André Oltramare... ce nom évoque tellement de choses. Savant de renom, homme politique d'une remarquable probité, défenseur des petits et des opprimés, luttant inlassablement pour les victimes de l'injustice de notre société et contre les désordres qui en sont la cause, il fut encore et surtout un pédagogue de haute valeur. Son enseignement, comme toute sa conduite, présentait une combinaison rare de ferveur et de rigueur, ferveur disciplinée, ordonnée. Exigence de clarté, de construction pros-crivante impitoyablement la facilité et le bluff. Il était vibrant d'enthousiasme et la démarche de sa pensée, admirablement lucide, apparaissait toujours rigoureusement rationnelle. Sa profonde culture le dispensait de recourir aux schémas arides et sa profonde humanité de négliger les recettes desséchantes de la pédagogie en formules. C'est cette humanité qui lui permettait de connaître si bien ses élèves.

Pédagogie de la personne, culture de la personne, ces mots s'appliquent exactement à l'activité d'Oltramare en tant que professeur. Et don de soi. Il était entièrement donné, tourné vers les autres. Sa production scientifique pour considérable qu'elle soit, la somme de ce qu'il a publié, est inexistante en regard de l'amoncellement des notes manuscrites, minutieusement classées, dont il se servait pour son enseignement. Devant ces casiers rudimentaires, bourrés de feuillets, cornés, couverts de sa petite écriture nette, on demeure confondu de la somme de travail qu'il fournissait pour les autres, sans se préoccuper de soi, de sa renommée, de sa santé, hélas.

Une de ses élèves a rapporté qu'il disait : « Servir, se donner, voilà le secret ». Il est là, tout entier : André Oltramare.

Son enseignement de culture latine et d'histoire romaine restait tout naturellement en contact étroit avec la vie, comme s'il en eût été l'expression, et se référait constamment aux réalités pratiques (Il me souvient encore d'un travail sur les voies romaines, pour lequel j'avais dû consulter davantage d'ouvrages techniques et de cartes de géographie que de notes historiques.) Et il ne s'agissait jamais de rappels artificiels ou forcés, *c'était* la vie. Une émanation naturelle des choses qui continue, avec, seulement, des termes différents pour les exprimer.

Il était souvent d'un abord froid, glacial, comme une très belle maison imposante, aux terrasses élevées, où on n'oserait pas entrer. Mais pour ceux qui eurent le privilège de l'approcher, à quelque titre que ce fût, que de trésors de compréhension, de chaude amitié n'avait-il pas. Peu d'hommes tiennent autant de place dans la vie d'autant de gens. Et une telle place. Le cercueil refermé disparaissait sous un amoncellement de couronnes et de gerbes, mais aucun de ces témoignages magnifiques n'avait à cet égard l'importance de celui qu'apportait cet ouvrier effondré dans un coin sombre. Il pleurait l'ami qui l'avait sauvé de la déportation, qui lui avait trouvé un métier et redonné une famille. C'est à cette humble douleur que se mesure la grandeur de la perte

qui nous accable. La désolation où son départ plonge ceux qui l'aimaient n'a d'égale que l'ampleur du vide laissé par l'humaniste, le réformateur, le pédagogue. Aussi bien demeure-t-on étonné de la diversité des tâches qu'il entreprenait et de la façon dont il les menait. Il n'y avait pas pour lui de « détails » ou de besognes inférieures. Chaque chose avait son importance, sa raisonnable et proportionnelle importance. Organisant à Genève la « cuisine des réfugiés politiques », il ne se contentait pas de jouer les dames patronnesses, il explorait les misérables logis que les ressources de cette société permettaient de louer, transportait sur son dos des matelas, balayait, apportait dans ses mains des gâteaux, restait jusqu'à une heure avancée de la nuit au milieu des réfugiés pour apaiser les querelles, apporter la paix et des paroles d'espoir. Il était un ouvrier consciencieux, obstiné, inlassable, ne négligeant nulle chose.

Il s'en va sans avoir achevé tout ce qu'il se proposait de faire mais il a amené chacune des choses qu'il avait entreprises aussi loin qu'il était possible de le faire en utilisant au maximum la durée de sa vie.

Professeur, il ne se contentait pas d'enseigner *ex cathedra*. La personne de chacun de ses étudiants l'intéressait et il s'attachait à la développer, à la cultiver selon ses propres possibilités. Bien plus, il se préoccupait de la vie matérielle de ses élèves, de leurs soucis. C'est ainsi qu'il fut amené à réaliser cette admirable *Fondation pour l'Avenir* qui était l'enfant de son cœur, son souci et la joie de ses jours. Quand il apprenait qu'un de ses pupilles était malade, il avait pour lui des prévenances de mère, des attentions émouvantes. Pour l'avenir... il a sans cesse travaillé pour l'avenir et sa mort même n'interrompt pas l'élan qu'il a donné à tout ce qu'il touchait.

I. M.

LE CINÉMA SCOLAIRE SE DÉVELOPPE-T-IL ?

La plupart de nos collègues ont certainement lu dans les journaux du début de mai le bref entrefilet consacré à la dernière conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique. Pour la deuxième fois, celle-ci a mis la question de l'enseignement par le film à son ordre du jour. Une commission chargée d'étudier le problème a été désignée.

Nos collègues neuchâtelois réunis en conférences officielles de district dans les derniers jours du mois de mai ont entendu des exposés sur la question. Il est probable qu'à la suite de ces conférences le canton de Neuchâtel décide l'octroi d'une subvention annuelle à la *Centrale suisse du film scolaire*, à Berne, seule organisation assurant la distribution des films éducatifs dans la moitié occidentale de la Suisse. Nous savons que le Département vaudois de l'Instruction publique s'intéresse également de près à la question.

Le corps enseignant porte lui aussi un vif intérêt au film scolaire. Pour ne parler que de la S. P. V., plus de la moitié de ses sections ont consacré une de leurs séances, depuis l'automne dernier, à un exposé sur le cinéma scolaire suivi de la projection de plusieurs films éducatifs. La plupart des autres sections ont prévu d'en faire autant dans une séance future. Plusieurs de nos inspecteurs ont assisté à ces séances. De nom-

breuses commissions scolaires et municipalités, soit en corps, soit représentées, ont fait la connaissance de ce moyen d'enseignement et d'éducation. Partout un accueil extrêmement favorable a été fait au cinéma scolaire dont la valeur, bien qu'on n'en ait pas encore étudié l'utilisation méthodique chez nous, était d'ailleurs reconnue pratiquement à l'unanimité.

Douze communes, maîtres ou groupes de maîtres représentant autant de communes ainsi que quelques établissements privés dans le canton de Vaud sont abonnés à la Centrale du film scolaire qui, pour le prix très modique de un franc par an et par élève, fournit à ses usagers autant de films éducatifs que les besoins de l'enseignement le justifient, c'est-à-dire deux à trois films par mois en moyenne, le nombre n'en étant du reste pas expressément limité. Dans d'autres communes, on possède un projecteur, et on utilise le film dans des séances beaucoup plus espacées pour lesquelles on groupe généralement plusieurs classes et dans lesquelles on fait passer plusieurs bandes. Cette manière de faire, actuellement dépassée, peut cependant se justifier encore dans des communes dispersées dont les classes sont de ce fait très éloignées les unes des autres, et qui n'ont pas les moyens de se procurer plus d'un projecteur. Plusieurs communes neuchâteloises sont également abonnées à la Centrale du film scolaire.

Nous n'en sommes pas encore en Suisse romande à l'emploi obligatoire du film à l'école comme c'est le cas dans le canton de Bâle-Ville. Mais les faits et les chiffres que nous venons de citer sont la preuve concrète qu'on a fait un bon départ, que le moment est venu d'utiliser largement au profit de l'école cette merveilleuse technique qu'est le cinéma, cette inépuisable source de documentation que sont les archives cinématographique; nous pouvons rapidement combler un retard que rien ne justifie. Nous réaliserons ainsi partiellement une des revendications du Congrès de Delémont: faire bénéficier notre école des bienfaits de la technique moderne.

Que tous ceux de nos collègues pour qui cette possibilité existe déjà s'intéressent sans tarder, et d'une façon concrète, à la question. Plus nous serons nombreux à utiliser le film dans nos leçons, plus l'emploi en deviendra économiquement avantageux, et plus tôt nous aurons acquis une somme d'expériences qui permettra d'étudier systématiquement les moyens d'en tirer tout ce qu'il est capable de nous apporter.

Le cinéma scolaire peut devenir le plus précieux auxiliaire de l'éducateur.

J. Z.

Note. Pour tous renseignements concernant le cinéma scolaire ainsi que la *Centrale du film scolaire*, on peut s'adresser à J. Ziegenhagen, Le Mont s. Lausanne, J.-R. Barbey, La Forclaz, O. Glaus, Valleyres s. Ursins, J.-L. Pahud, Constantine, R. Pécoud, Fontaines, G. Zwahlen, La Sarraz.

Lausanne. — Le lundi 22 septembre, 20 h. 30, à la Maison du Peuple, on entendra Fernand Deligny, l'auteur de « Graine de Crapule ». Deligny a dirigé un centre de rééducation de délinquants à Armentières, Nord de la France. — Il parlera prochainement à Neuchâtel et à Genève.

POÈMES

LES QUILLES

Le dimanche après-midi,
 Les hommes vont jouer aux quilles.
 On vise longtemps, on lève le bras,
 Le corps se penche,
 Et la boule part, glissant,
 Rebondissant, rejaillissant,
 Sur la planche bien arrosée.

On parle de la moisson en attendant son tour,
 On regarde les coups,
 On crie : « En voilà trois d'en bas ! »
 « Quatre ! » « Quatre ! » L'aubergiste
 Va et vient tout le temps, portant
 Le vin qui brille dans les litres.

C'est sous les tilleuls pleins de moineaux.
 Comme il fait beau, les femmes se promènent
 Et les joueurs font tant de bruit
 Que les gens dans l'auberge se mettent aux fenêtres.

C.F. Ramuz (Vers, Edit. Mermod.)

LE VIEUX JEAN-LOUIS

Le vieux Jean-Louis, il n'a rien qu'un œil,
 On le dirait pas,
 Le vieux Jean-Louis sait marquer le pas,
 Comme personne dans les danses.
 Son accordéon est comme pas un,
 Avec un soufflet d'un mètre de long
 Et tout nickelé
 Et un souffle à faire danser
 A la fois deux ou trois villages.

Ça fait des accords, ça siffle, ça ronfle,
 Avec des sonnettes et des trémolos,
 Qu'on entend de loin sur le pont de danse.

Il faut voir les doigts du vieux Jean-Louis,
 Quand il est parti,
 Courir sur les touches
 Et les yeux qu'il fait, sa tête qui penche,
 Et qui se balance
 En mesure, tant il a plaisir.

C.F. Ramuz (Vers, Edit. Mermod.)

LA RUE

Deux vieilles causent à l'angle d'un mur,
elles font des gestes avec leurs mains sèches
à mitaines noires,
un petit chat blanc frotte en ronronnant
son beau poil luisant à leurs jupes rêches
et on voit branler leurs mentons pointus.

Une femme attend vers la laiterie,
une autre à la fontaine où son seau se remplit ;
des laveuses lavent leur linge :
elles rient, le seau grince,
on entend leurs rires et grincer le seau
dans le bruit de l'eau ;
des hommes entrent boire à la Croix-Fédérale,
le pasteur passe, le régent ;
et les petites filles rentrent de l'école
avec leurs cheveux moussus de soleil
et leurs mollets maigres.

C.F. Ramuz (Vers, Edit. Mermod.)

LE COUCOU

Le coucou chante dans les bois,
Elles s'en vont le long des haies.
Coucou... coucou... « Qu'as-tu ? » « Et toi ? »
« Qu'as-tu dans ton porte-monnaie ? »

« Moi je n'ai rien »... Coucou... « Ni moi. »
« Moi rien non plus, pas un centime. »
Le coucou chante dans les bois,
Elles sont quatre grandes filles.

Coucou... « Attendez seulement... »
Elle compte. « ... Moi j'en ai trente. »
« Trente ! » « Trente ! » C'est le printemps,
L'épine blanche est toute blanche.

Le coucou chante dans les bois,
Elles s'en vont le long des haies.
« Tu as bien de la chance, toi.
C'est de l'argent toute l'année. »

C. F. Ramuz

BIBLIOGRAPHIE

Dessin et décoration (de la nature à l'ornement par la géométrie), par G. Gathelier.

L'ouvrage que viennent de publier les Editions Bourrellier & Cie se propose d'apporter dans l'enseignement du dessin décoratif une méthode à la fois suggestive et vivante, conduisant l'élève « de la nature à l'ornement par la géométrie », comme précise le sous-titre.

Ce livre n'est pas un manuel, mais bien plus un recueil méthodique d'indications permettant aux jeunes comme aux adultes, par l'observation et l'étude de la nature, par la connaissance et la compréhension des caractères de l'art aux différentes époques et dans les diverses civilisations, de s'initier progressivement à la pratique des tracés géométriques et à la composition décorative.

S'appliquant à développer le sens de l'observation, Mme Gathelier amène l'élève à retrouver dans les formes de la nature l'existence d'un ordre géométrique qu'il recherchera dans les thèmes décoratifs de l'histoire de l'art et s'efforcera de recréer par le dessin et par le travail manuel.

L'ouvrage dont chaque page est un exposé illustré en plusieurs couleurs, constitue une fort riche documentation qui en fait aussi bien un livre d'étude indispensable qu'un fort beau livre de bibliothèque utile et agréable à conserver.

D'homme à homme — Pour devenir femme, par Dr Th. Bovet. 80 pages. 2 fr. Payot et Cie, édit.

En publiant ses deux brochures, le Dr Bovet a voulu se faire le meilleur conseiller des jeunes trop souvent ignorant de questions sexuelles qui ont une influence marquante sur le cours de leur existence. Il s'adresse à eux d'homme à homme, sans fausse pudeur et avec le désir de leur faire saisir le vrai sens de l'amour, et de mettre surtout jeunes gens et jeunes filles en face de leurs responsabilités réciproques. Car l'intention première du Dr Bovet est de les conduire au mariage, seule fin de l'amour, et de leur démontrer qu'ils trouveront là seulement la réalisation de leurs désirs et de leur aspiration au bonheur. Il tient aussi à les mettre en garde contre les maladies, les perversions et les déviations de l'instinct sexuel. Il pense enfin à leur âme, cherchant non seulement à les initier au mystère de l'amour, mais à les élever sur le plan de la liberté telle que la conçoit le christianisme.

La route du succès, par Lord Baden-Powell. Delachaux et Niestlé S.A.

« Le seul vrai succès, dit Lord Baden-Powell, c'est le bonheur ». Mais la route qui y mène est difficile et pour l'atteindre seul compte l'effort personnel. Piloter son bateau soi-même, à travers les dangers et les écueils, voilà qui rend fort et viril, qui apprend le jeu passionnant de la vie et conduit au succès.

Bien plus : un livre nécessaire à tous les jeunes, qui aimeront son ton direct et la franchise de son attitude.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

*Etes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT

Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

Ecole de sténographie et dactylographie

32, rue Industrielle Téléphone 6 25 40

MONTREUX

OUVERTURE DES COURS

Trimestriels, semestriels :
1er octobre

Direction : Mme A. BLANC

Doublez

l'usage de vos vêtements

Un vêtement que vous nous confiez pour le nettoyage ou la teinture est un vêtement qui vous rendra à nouveau les services d'un vêtement neuf!

Service rapide et soigné!

Prix avantageux!

**Teintureries Morat
Lyonnaise Réunies S. A.**

PULLY

AVENUE GÉNÉRAL GUIBAN 85

SALLES POUR SOCIÉTÉS
ET COURSES D'ÉCOLE



DÉMÉNAGEMENTS

LAVANCHY & C^{ie} S. A.

LAUSANNE-GARE

TÉLÉPHONE 2.72.11

**Camionnage officiel des C. F. F. Transports en tous genres
Garde-meubles**

Conditions spéciales aux membres du corps enseignant

Pl. St-François 16 **AGENCE DE VOYAGES**

Tél. 2.72.11

Organisation de voyages pour sociétés en Suisse et à l'étranger
Devis, renseignements et prospectus gratuits

531

Notre nouveau livret d'épargne pour trousseau

peut faciliter la fondation de votre foyer. Vous recevrez à nos guichets tous les renseignements nécessaires, sans aucun engagement pour vous. Le prospectus y relatif est également à votre disposition.



BANQUE POPULAIRE SUISSE

BIENNE - GENÈVE - LAUSANNE - MONTREUX - MOUTIER - TRAMELAN



PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE

Mme J.-L. DUFOUR

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS SANS ENGAGEMENT ★ ENVOIS POSTAUX

BISCUITS



DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

Bulletin : G. WILLEMIN, Jussy.

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux ll b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Nouveautés

BERGER (R.):

L'écriture décorative Rédis

Un volume de 32 pages, 22 × 16, avec figures, broché . . . **Fr. 2.—**
Initiation rapide à la pratique de cette écriture bien moderne, d'un emploi de plus en plus courant. On y trouvera d'utiles suggestions pour l'ornementation des lettres et la composition de cadres, de pancartes, etc.

DORF (E.-W.)

Le russe rapide

Grammaire abrégée

Un volume de 112 pages, 19 × 13, avec des dessins, relié . . . **Fr. 5.—**
Un petit manuel qui rend abordable et praticable cette langue qui nous est très étrangère, tout en initiant à la vie russe.

Rappel:

GROSGURIN (L.)

Méthodologie de géométrie

Un volume de 192 pages, 22 × 15, avec 315 figures, cartonné **Fr. 6.—**
L'enseignement de la géométrie revêt communément deux formes. L'une, utilitaire, se borne étroitement à des calculs de surfaces et de volumes. L'autre, celle d'Euclide, procède par axiomes et théorèmes. La Méthodologie de L. Grosgurin vise à une forme intermédiaire; elle examine non seulement la géométrie dans ses origines concrètes, mais encore elle tend à faire raisonner sur des faits immédiats et simples. Le manuel de Géométrie mis en service à Genève dès 1944, pour les élèves de 10 à 15 ans, en est une application. L'ouvrage n'a pas l'ambition d'empiéter sur la forme classique d'Euclide; dans un domaine important de la connaissance, il apporte matière à réflexion et des éléments de travail originaux et nouveaux au corps enseignant des écoles primaires, des cours complémentaires et des écoles normales pour instituteurs.

Nota : La Méthodologie d'Arithmétique du même auteur est épuisée.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH